

Compte rendu de séance

Séance du 18 Janvier 2020

L' an 2020 et le 18 Janvier à 11 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,en Mairie, salle du Conseil sous la présidence de

HENRY Pierre Maire

Présents : M. HENRY Pierre, Maire, Mmes : AZAMBOURG Patricia, LABBÉ Marie-Laure, MARTIN Muriel, MM : BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE DREUZY Philippe, GARRIDO Francis, LAMBERT Laurent, MÉNAGER Jean-Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ORLAND Martine à Mme MARTIN Muriel, M. PERRUCHE Jean-Marc à M. BOUQUIN Jean-Jacques

Absent(s) : Mmes : BERRUÉ Laure, REÇULÉ Catherine

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10

Date de la convocation : 09/01/2020

Date d'affichage : 09/01/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme MARTIN Muriel

Objet(s) des délibérations

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 décembre 2019.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

Décision modificative au budget communal 2019 pour paiement échéance d'emprunt - 2020-01

Décision modificative au budget communal 2019 pour paiement échéance d'emprunt
réf : 2020-01

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à un virement de crédit pour le paiement de l'échéance d'emprunt du Crédit Agricole Centre Loire.

Il y a donc lieu d'établir la Décision Modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement :
Compte 022 – Dépenses imprévues - 3,12 €
Compte 66111 – Intérêts réglés à l'échéance + 3,12 €

Dépenses d'Investissement :
Compte 2031 - Frais d'études - 195,88 €
Compte 1641 - Emprunts en Euros + 195,88 €

Le CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE à l'unanimité la Décision Modificative ci-dessus pour le paiement de l'échéance d'emprunt.

A l'unanimité (Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0)

Questions diverses :

Monsieur GARRIDO Francis présente le compte-rendu de l'Institut d'Ecologie Appliquée (I.E.A) suite à la réunion du Lundi 13 janvier 2020, concernant la régularisation de l'étang communal de Sennely.

Monsieur GOLF Thierry nous a informé par courrier en date du 18 janvier 2020, remis en main propre, sa démission de sa fonction de régisseur du Camping Municipal et de l'étang de pêche de Sennely. Son préavis prenant effet à partir de cette date du 18 janvier 2020 au 18 février 2020.

Madame GOLF Monique nous a informée par courrier en date du 18 janvier 2020, remis en main propre, sa démission en tant qu'agent non titulaire à temps non complet de son poste d'accueil et d'entretien du gîte communal. Son préavis prenant effet à compter de cette date du 18 janvier 2020 au 18 février 2020.

Monsieur Jean-Philippe MENAGER demande s'il y aura une inauguration de l'école ; Monsieur HENRY indique que ce n'est pas prévu à ce jour.

Monsieur COUTANT Patrick informe que la revue de la commune "Le Trait d'Union" est encours d'impression. Ils seront livrés courant semaine 4.

Séance levée à: 11 :30

En mairie, le 20/01/2020
Le Maire
Pierre HENRY

